
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 6 avril 2021

Résolution: CA21 16 0104

Appui à la modification du « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue McEachran, de l'avenue du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland (06-069) », dans le but de permettre la construction d'une école primaire par le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, de permettre la construction d'un nouveau pavillon par l'Université de Montréal et de retirer le secteur Atlantic (zone C-12) du territoire d'application.

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 3 mars 2021, de procéder au cheminement de la modification du Règlement 06-069;

ATTENDU que les motifs sont indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1217596003.

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Philippe Tomlinson

D'APPUYER la modification du « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue McEachran, de l'avenue du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland (06-069) », dans le but de permettre la construction d'une école primaire par le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, de permettre la construction d'un nouveau pavillon par l'Université de Montréal et de retirer le secteur Atlantic (zone C-12) du territoire d'application.

VOTE

Votent en faveur: Philippe Tomlinson, Corbeil, Patreau, Magini, Pollak

Votent contre: Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.03 1217596003

Philippe TOMLINSON

Maire de l'arrondissement

Julie DESJARDINS

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 21 avril 2021